



Lettre aux adhérents, aux élus et aux usagers *Octobre 2025*

Edito

VISITEZ LOHR INDUSTRIES

Lors de notre assemblée générale d'avril, nous avons fait connaissance avec cette entreprise alsacienne connue au-delà de nos frontières et pionnière de multiples innovations dans le domaine des transports.

De là à vouloir nous plonger dans le monde de la production des machines et équipements et découvrir de visu les savoir-faire à l'origine des engins mobiles impressionnants qui sillonnent espaces et territoires de notre planète comme le Draisy, il n'y avait qu'un pas.

Nous le franchissons en organisant **une visite de l'entreprise à DUPPIGHEIM près de STRASBOURG.**
vendredi 21 novembre 2025 de 9 H à 12 H 30.

SOMMAIRE

Visite LOHR industrie...	1
Compte-rendu AG	2
Transfert à la région....	3
Prochains COREST	3
Ecocontribution	3
Inscription visite Lohr ..	4
Bulletin adhésion	4

Le déplacement s'effectuera en autocar au **départ du Parking du 8 mai à VERDUN à 6 heures** et la visite sera suivie d'un repas pris dans un restaurant à proximité du site.

Toute personne intéressée – adhérente ou pas, élu-e – sera la bienvenue ; vous pouvez proposer la visite à votre entourage et à vos amis.

Un versement de 78 euros est demandé par participant. Il couvre le coût du déplacement ainsi que le repas.

Pour vous inscrire, **remplissez le bordereau** en quatrième page de ce bulletin et **retournez-nous le accompagné du règlement** par chèque impérativement **pour le 10 novembre.**

Cette sortie collective à de telles conditions suppose un nombre de participants minimum. Vous comprendrez donc ce besoin d'un retour rapide bien en amont. Nous sommes persuadés que cette visite va susciter votre intérêt.

Roland ROUYERE

Compte-rendu **ASSEMBLEE GENERALE du 26 avril 2025**

Adhérents, élus et invités, ils n'auraient pas manqué le rendez-vous, mobilisés par la question oh combien cruciale de la mobilité dans nos territoires. Le marqueur de l'édition 2025 : une présence respectable d'élus et... la visite impromptue de Jérôme DUMONT, le président du conseil départemental de la Meuse.

Certes, la thématique annoncée de présentation du Draisys, le train du futur des petites lignes rurales, avait de quoi attirer décideurs et usagers. Animée par Julien RAT, le Directeur des activités ferroviaires de LOHR, elle n'a pas failli au pronostic.

L'entreprise alsacienne s'est donné l'objectif de créer, d'expérimenter, d'obtenir la certification et de produire ce petit train ultraléger qui ne vise rien de moins que redonner vie à des lignes capillaires aujourd'hui fermées, cela avec le soutien de la région Grand Est. Par quel miracle ?

Innover sur tout le système : infrastructure simplifiée, matériel roulant innovant, exploitation adaptée et nouvelle réglementation de circulation.

Concrètement, le Draisys est un véhicule du gabarit d'un bus pouvant transporter 80 personnes à la vitesse maximum de 100 km/h qui fonctionne sur batteries électriques rechargeables en gare. Son poids de 20 tonnes (10 par essieu) fait que la charge sur les rails est réduite et que les coûts d'exploitation et de maintenance sont réduits.

La trajectoire de certification prévoit un essai liaison au sol en 2025, une expérimentation sur la ligne prototype Sarralbe-Kalhausen en 2026 avant le début du service commercial en 2028. Pareil exposé ne pouvait que susciter des interrogations auxquelles monsieur RAT s'est empressé de répondre : circulation possible sur une infrastructure ancienne, possibilité de coupler les véhicules, maintenance à deux niveaux (sur place pour l'entretien courant, dans un technicentre pour la révision approfondie).

Après avoir vivement remercié l'orateur, l'assemblée s'est attelée aux différents rapports de l'exercice 2024 qui ont été unanimement approuvés. La résolution action

s'est enrichie de propositions, telle celle d'organiser un événement de promotion du train, de saisir l'opportunité des prochaines municipales pour interpeler les élus et de porter une attention particulière aux déplacements médicaux qui concernent de plus en plus de personnes. Une visite de l'entreprise LOHR est également suggérée.

Didier PIERRE DIT MERY a été élu au conseil d'administration.

Comme d'habitude, la parole a été donnée aux élus qui ont conclu les travaux :

Pour madame Valérie WOITIER, vice-présidente du conseil départemental de la Meuse, on ne résoudra les besoins de mobilité en terre rurale qu'en pensant intermodalité. Il faut aller sur des choses différentes pour irriguer les territoires. Elle estime qu'il y a des pistes intéressantes pour redonner du souffle au rail. D'ailleurs, nous devrions nous inspirer de la Suisse.

Monsieur Sébastien SPAGNUT, conseiller municipal de Belleville sur Meuse, présente les excuses de madame SOUBRIER et informe l'association de la subvention qui vient d'être accordée. Plus que jamais, il estime qu'on est dans le vrai en promouvant le train. Il espère que ses enfants vont revenir habiter en Meuse, encouragés notamment par une meilleure connexion aux grands réseaux de transport. Attirer les jeunes, c'est difficile. Leur avenir ne peut se concevoir sans la possession du permis.

Madame Marie-Astrid STRAUSS, conseillère départementale de la Meuse, partage nos analyses. A n'en pas douter, le Draisys donne un coup de boost à un espoir qu'on croyait perdu. Dans notre démarche pour la renaissance de la ligne VERDUN – CHALONS en CHAMPAGNE – REIMS, il y a deux éléments importants : le projet ARGONNE et l'adhésion du territoire à ce projet.

TRANSFERT A LA REGION en cours de la ligne CONFLANS/JARNY – VERDUN

Comme la loi LOM en ouvre la possibilité, la région Grand Est a engagé le processus de transfert de propriété de la ligne Conflans/Jarny – Verdun.

Celui-ci devrait être effectif à partir de 2028 et concerne aussi un paquet de lignes de dessertes fines éparpillées dans toute l'aire régionale.

Par ce changement de gouvernance, elle ambitionne de redonner vie aux lignes de proximité, d'anticiper, d'investir, de moderniser.

Cela signifie que ces sillons sortent du réseau national et que leur régénération et leur maintenance dépendront désormais de la collectivité régionale.

Ainsi 5,59 millions d'euros seront apportés par Grand Est pour le financement des travaux sur notre ligne pour 2026.

Nous serons vigilants sur la manière dont seront exercées ces nouvelles compétences.



PROCHAINS CORESTS

Le **COREST Marne et Vallée de la Marne** 2025 est prévu **jeudi 27 novembre** à Châlons en Champagne. Il traitera des lignes TER de l'étoile de REIMS (dont le car TER Verdun – Châlons) et de la Vallée de la

Marne (dont le TER Paris – Châlons – Bar le Duc).

Le **COREST Meuse Meurthe et Moselle Nord** est fixé au **jeudi 4 décembre** (lieu à confirmer). Les lignes TER Nancy – Longwy, Metz – Verdun relèvent de sa compétence.

Les COREST sont les lieux de dialogue qui permettent aux usagers d'exprimer leurs doléances et leurs attentes relatives à leurs dessertes de proximité. Donc, ces réunions sont ouvertes à toutes et tous. Nous vous incitons à y participer.

Si vous avez des remarques à formuler ou des dysfonctionnements à déplorer et que vous ne pouvez vous y rendre, il vous est possible de nous les transmettre via la boîte électronique rail.avenir@orange.fr. Nous nous ferons un devoir de les répercuter à nos interlocuteurs et de vous faire suivre les réponses obtenues.

ECOCONTRIBUTION POIDS LOURDS en GRAND EST

Réuni à Metz ce 16 octobre, le conseil régional a décidé la création d'une écocontribution Poids Lourds qui devrait s'appliquer aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes transportant des marchandises et circulant sur les 525 km d'axes routiers stratégiques à partir de 2027.

Ce linéaire correspond aux routes nationales concédées par l'Etat à la région au 1^{er} janvier 2025 à titre expérimental jusqu'en 2029 dans le cadre de la loi Différenciation, Déconcentration, Décentralisation, Simplification (loi 3DS). Il s'agit des voies RN4, RN44, RN431, RN52, A31, A33, A313 et A30.

Ces axes concentrent des flux de poids lourds importants et parmi ceux-ci énormément de camions étrangers (de 60 à 90 %).

Le produit de cette écocontribution ira abonder un budget annexe dédié à la gestion expérimentale de ce réseau routier. Elle est annoncée comme devant également financer le report modal vers le ferroviaire.



Inscription

VISITE de LOHR INDUSTRIES

Vendredi 21 novembre 2025

A retourner **avant le 10 novembre** accompagné du règlement par chèque à:
RAIL Avenir – 28 Rue René Jacques – 55100 DUGNY s/ Meuse

Je, soussigné, , inscris la ou les personnes
suivantes à la visite de l'entreprise LOHR à Duppigheim vendredi 21 novembre 2025 :

NOM

Prénom

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En cas de nécessité, je peux être contacté (Tél ou mail) :

Je joins le chèque de règlement de : 78 euros X = euros

Possibilité de s'inscrire également par HelloAsso à l'adresse :

<https://www.helloasso.com/association-rail-avenir/evenements/visite-entreprise-lohr-1/>

Fait à le Signature,

✂ - - - - -

UN GESTE INDISPENSABLE à la VIE de l'ASSOCIATION : l'ADHESION ou la READHESION

A celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, renvoyez par retour de courrier votre cotisation 2025. Vous pouvez aussi adhérer ou réadhérer en ligne via la plateforme HelloAsso par le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/association-rail-avenir/>

Vous pouvez également retourner par la poste le bulletin ci-dessous accompagné du règlement. La cotisation ordinaire est de **8 euros**.

Si vous avez déjà réglé votre cotisation 2025, une pastille verte apparaîtra ici ☐

PS : à retourner par courriel ou par la Poste.

✂ - - - - -



BULLETIN d'ADHESION

RAIL Avenir

Affiliée à la FNAUT et à la CNR

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :

déclare adhérer à **RAIL Avenir** et verse ____ € pour l'année 20...

Chèque ☐ Espèces ☐ Le Signature,